



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Cour des comptes

Genève, le 20 avril 2011

Aux représentant-e-s des médias

Conférence de presse de la Cour des comptes

Cour des comptes : présentation d'un rapport relatif au programme d'administration en ligne (AeL)

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la parution d'un nouveau rapport, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

Attention, changement de lieu et d'heure :

mardi 3 mai 2011 à 13 heures

Salle Praille, DCTI, place de la Taconnerie 7, Genève, 2^{ème} étage

Monsieur Stanislas Zuin, président, Madame Antoinette Stalder et Monsieur Stéphane Geiger, magistrats titulaires, interviendront durant cette séance et vous présenteront un rapport relatif à l'**audit de légalité et de gestion concernant le programme d'administration en ligne (AeL)**.

Début 2008, les deux objectifs principaux annoncés par le Conseil d'Etat dans le cadre du programme étaient de mettre l'administration à la portée du citoyen et de rendre l'administration plus performante et moins coûteuse. La stratégie annoncée dans le cadre du programme était notamment de déployer dix prestations prioritaires dans les trois ans, à raison de trois ou quatre prestations par an. Le Conseil d'Etat indiquait, par ailleurs, que le retour sur investissement du programme devrait couvrir le coût du programme dans les cinq ans suivant le déploiement des prestations. Le programme a requis un crédit d'investissement de 26'350'000 F, voté en juin 2008 (PL 10177-A).

Dans ce contexte, la Cour des comptes a procédé à un audit de légalité et de gestion du programme AeL avec pour objectif de vérifier, sous l'angle de l'efficacité et de la conformité aux bases légales, la gouvernance du programme relativement à l'élaboration du projet de loi, au déploiement des prestations, à la conduite du programme, à l'accompagnement du changement et à la communication, à l'attribution de contrats, au suivi financier et au retour sur investissement.

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stanislas Zuin
Président

Contact pour toute information complémentaire:

Monsieur Stanislas Zuin, président de la Cour des comptes. Tél. 022 388 77 93, e-mail:

stanislas.zuin@etat.ge.ch